



LA LETTRE D'INFORMATIONS du Mailhol

AVRIL
2018
N° 102

Infos vie sociale ...

Le jour du Printemps, Mardi 20 Mars

Au Mailhol on a accueilli le Printemps malgré les quelques flocons de neige tombés ce jour là et qui sont venus nous rappeler que l'Hiver fait de la résistance. Les résidents ont pu apprécier les décorations printanières et le repas concocté par nos cuisiniers avant de s'installer et écouter les chanteurs de la chorale « Les chœurs Rosiérois ».



Repas de Pâques

Comme chaque année, lapins et œufs viennent rappeler aux résidents que le temps de Pâques est arrivé.



L'agenda du mois

Messe

Tous les Mardis à 10h30

Culte Protestant

Tous les 3eme Jeudis du mois
Jeudi 19 Avril 2018

Mardi 10 Avril

« Petit Loto » à 15h00

A noter :

Mardi 22 Mai 2018

**CHORALE DES AINES DES
LACROUZETTE**



L'espace « Animation » a été redéfini afin d'optimiser les rangements et l'ouvrir sur le salon. Nous remercions l'entreprise de granit BOYER de LACROUZETTE pour la fourniture du plan en granit et la découpe.



Conseil de la Vie Sociale

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni le Lundi 19 Mars 2018 à la Maison de Retraite.

Les représentants des résidents, des familles et du personnel ont répondu présents à cette 1^{er} rencontre 2018 qui a été l'occasion pour Monsieur DAGUENEAU, Directeur, de présenter les grandes échéances administratives de l'établissement, mais aussi les projets en cours.

M. DAGUENEAU explique aux participants que l'année 2019 sera marquée par la signature d'un CPOM - *Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens* - qui remplace le Convention Tripartite. A savoir un contrat établi entre l'organisme gestionnaire (notre établissement), et les autorités tarifaires : l'Agence Régionale de Santé-ARS- et le Conseil Départemental du Tarn. L'objectif du CPOM étant de réaliser un diagnostic partagé entre ce « *qui se passe* » à l'intérieur de notre maison de retraite et les critères de prestations retenus pas les autorités. Notre établissement s'engagera alors sur une période pluriannuelle pour bénéficier d'allocations budgétaires en fonction des objectifs fixés. La signature de ce contrat est fixée pour le 1^{er} trimestre 2019.

Les participants sont aussi informés de la ré-écriture du Projet d'Etablissement avant la fin de l'année 2018. Le Projet d'Etablissement est le socle du CPOM. Il définit pour 5 ans les orientations pour l'accueil et l'accompagnement des résidents dans l'établissement. M. DAGUENEAU explique que ce document doit permettre de répondre aux besoins des résidents, à l'évolution des pathologies, des attentes...et qu'il permettra une articulation avec le CPOM à travers différents projets, tels que les projets d'Animation, de Soins, d'accompagnement.

Les représentants des familles soulignent la qualité de l'accompagnement des résidents, notamment lors de la fin de vie. M. DAGUENEAU précise que l'accompagnement passe par la formation du personnel qui est essentielle, mais aussi qu' « *il faut rester à l'écoute de ce qui est fait, avoir une évaluation objective de nos actes... c'est un sujet qui apporte réflexion* ».

Il est également présenté le projet de Développement Durable concernant l'aménagement du jardin (création d'un potager et d'un poulailler). Les partenaires sont remerciés pour leurs dons et aides précieuses. M. DAGUENEAU explique aux représentants que le personnel a été ré-informé de la gestion du linge personnes des résidents et notamment pour le traitement du linge dit « délicat » (ex lainages). **Il est rappelé que le Contrat de Séjour entre l'EHPAD et le résident exclu l'entretien de ce linge délicat (ex : lainages), l'établissement ne pouvant pas prendre en charge le linge nécessitant ce type de traitement trop délicat au vu de nos moyens matériels et humains.**

Conseil de la Vie Sociale (suite)

Le tour de table permet aux représentants de s'exprimer.

- ✓ Ainsi il est proposé par une famille de participer à la décoration de l'entrée de l'EHPAD au gré des saisons en partenariat avec le Service Animation. Ce projet correspond à la volonté de M.DAGUENEAU qui souhaite faire évoluer cet endroit.
- ✓ Les familles et résidents mettent en avant l'animation durant le Week end. Il est expliqué que des temps d'accompagnement sont réalisés par les agents dès qu'ils le peuvent (promenade, discussion, jeux...). Pour M. DAGUENEAU, le temps d'animations/d'accompagnement social reste une priorité et est un sujet essentiel. L'animation va faire l'objet de réflexions pluridisciplinaires lors des comités de pilotage pour le Projet d'Etablissement.
- ✓ Il est évoqué les sorties et notamment l'organisation de promenade au Lac du Merle.
- ✓ Mme JOAO DUARTE, animatrice, souhaiterait aménager un petit coin cuisine équipée pour proposer des « *activités cuisine* » aux résidents. M. DAGUENEAU prend en compte cette demande, s'engage devant le CVS à étudier la proposition qui lui sera faite par l'animatrice.

Le compte rendu intégral de ce Conseil de la Vie Sociale est en consultation dans l'établissement et peut faire l'objet d'un envoi par mail

Belle réussite pour le LOTO annuel de notre association

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires, tous les généreux donateurs, les familles, le personnel qui par leur présence, leurs dons, leur soutien nous ont permis de vous proposer un beau loto.

Un grand merci à Analie, Fatima et Françoise pour l'organisation et leur investissement.



Un merci particulier au Foyer Rural de Lacrouzette et Cathy pour l'accueil qui nous a été réservé.



Nous vous rappelons que, conformément au Contrat de Séjour, l'entretien du linge dit « délicat », les lainages et autres vêtements très fragiles ne peuvent être entretenus par notre service Lingerie. Notre personnel reste à votre disposition et votre écoute pour toutes questions.

De nombreux vêtements ne sont pas identifiés. Nous vous proposons de venir vérifier ce linge en vous adressant au secrétariat, aux soignants ou à la lingère. Merci pour votre compréhension.



Le Poulailier est « presque » prêt ...

À petits pas...

Le jardin de la maison de retraite se transforme...



Les grillages, qui viendront délimiter l'espace du poulailier sont en cours de pose par Michel et Sébastien.

Très bientôt, nous allons pouvoir installer nos deux poulailiers et accueillir les futures locataires.



Nous remercions encore le CREDIT AGRICOLE de Lacrouzette, la blanchisserie ZENITUDE d'Aussillon et la RAGT de Castres pour leur soutien.



INFORMATION HYGIENE ET SECURITE



La Sécurité Sanitaire des usagers de l'établissement est une priorité pour nous. Nous procédons régulièrement à des analyses bactériologiques - réalisées par un laboratoire indépendant et agrémenté - afin de prévenir tout risque de contamination de notre réseau d'eau sanitaire.

Les derniers contrôles effectués au mois de février 2018 ne mettent en évidence aucune contamination de notre réseau, sans présence de bactéries du genre *Legionella*.

Pour se conformer aux directives des services vétérinaires nous demandons également un contrôle d'hydrologie qui nous permet de nous assurer de la potabilité de l'eau.



Les contrôles sont donc tous satisfaisants.